



ST7883

4^{EME} CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE DE L'UNION AFRICAINE (COMY IV)

Afrique, DEBOUT pour le développement des
jeunes!

(Note d'orientation)

12-14 SEPTEMBRE 2012

ADDIS - ABEBA (ETHIOPIE)



4ème CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE DE L'UNION AFRICAINNE (COMY IV)

Afrique, DEBOUT pour le développement des jeunes!

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A. Conférence des Ministres de la Jeunesse de l'Union africaine (COMY) – Le Fondement

L'organisation d'une Conférence des Ministres de la jeunesse de l'Union africaine (COMY) est une nécessité pour la mise en œuvre des lignes d'action prioritaires du Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine, lequel donne l'espace approprié au développement des jeunes et à l'autonomisation des jeunes, tels que le renforcement des capacités, la mise en valeur des ressources humaines et l'éducation. Le développement et l'autonomisation des jeunes jouent un rôle vital dans la réalisation de la Vision de l'Union africaine, une vision de paix, d'intégration et de prospérité dans un continent des peuples. Objectif durable mais qui interpelle et qui nécessite des



investissements aujourd'hui et demain, et partant des investissements dans la jeunesse africaine qui constitue la tranche de la population la plus nombreuse, la plus créative, la plus réceptive et hautement qualifiée.

Ainsi, l'organisation d'une Conférence des Ministres de la Jeunesse de l'Union africaine (COMY) est nécessaire pour le processus de validation de tous les cadres, politiques, programmes et initiatives continentales et de tous les cadres et stratégies de coopération qui sont de nature à faciliter la mise en œuvre de l'Agenda de l'Afrique pour la jeunesse. La Conférence des Ministres de la Jeunesse de l'Union africaine a également pour objectif de renouer avec les engagements de l'Afrique et de réitérer avec force l'engagement d'opérer des changements concrets et durables en faveur du développement, avec la participation efficace de la jeunesse renforcée par les contributions et les initiatives des ministères en matière d'investissement et de renforcement des capacités, et de veiller à la mise en œuvre par les pays des décisions, des cadres et des politiques.

Enfin, la Conférence des Ministres de la Jeunesse de l'Union africaine est la structure statutaire qui valide les rapports de mise en œuvre des États membres, renforce sa capacité d'action et encourage les pays à appuyer le développement des jeunes, fait des recommandations aux organes compétents, en particulier la Commission de l'UA dans son rôle de coordination du respect de la mise en œuvre des engagements des Ministres sur les questions de développement des jeunes.

B. Précédentes conférences ministérielles - Les Résultats

Les 3 précédentes conférences ministérielles ont pris un certain nombre de décisions qui ont permis à l'Afrique de réaliser d'importants résultats et de poursuivre la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions, de décisions et de cadres. Les initiatives entreprises aux niveaux continental, régional et national, pour le développement des jeunes, ont contribué à la mobilisation des partenaires et ont plus de visibilité à la jeunesse africaine, à son Agenda de développement et à ses priorités dans les fora et conférences internationales. Les résultats



des précédentes conférences ministérielles et du Sommet des Chefs d'État en juin 2011 à Malabo, continuent de susciter l'intérêt des acteurs internationaux, du secteur privé et d'institutions de financement. Il est donné ci-après certaines des importantes étapes franchies, qui montrent que nous devons redoubler d'efforts et agir d'urgence afin d'inscrire les résultats dans la durée.

En 2006, la COMY I, la toute première du genre, s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie). Ses résultats sont les suivants:

La Charte africaine de la jeunesse a été adoptée par le Conseil exécutif et approuvée par le Sommet des Chefs d'Etat en 2006 à Banjul (Gambie);

Le 1er novembre comme Journée de la jeunesse africaine - adopté par le Conseil exécutif en 2006 à Banjul (Gambie);

L'année 2008 déclarée ANNEE DE LA JEUNESSE AFRICAINE – adoptée par le Conseil exécutif en 2006 à Banjul (Gambie);

La redynamisation de l'Union panafricaine de la Jeunesse fortement recommandée - adoptée par le Conseil exécutif en 2006 à Banjul (Gambie).

En 2008, la COMY II s'est tenue à Addis-Abeba (Ethiopie). Ses résultats sont entre autres :

- ✚ Les programmes de l'Année de la jeunesse africaine (YAY, y compris TVET pour les pays sortant de conflit), en tant que projet pilote, ont été présentés et ont été adoptés; l'élaboration d'un programme continental des jeunes volontaires a été demandée, etc.
- ✚ La proposition de proclamer la période 2009-2018 Décennie pour le développement des jeunes -a été approuvée par le Conseil exécutif en 2009 à Addis-Abeba.
- ✚ Une demande pour la mise en place d'un Fonds d'affectation spéciale pour le développement des jeunes a été présentée aux ministres, pour approbation.

En 2010, la COMY III s'est tenue à Victoria Falls, au Zimbabwe,

- ✚ Le Plan d'action de la Décennie pour le développement des jeunes a été adopté;



- ✚ Le cadre pour le Corps des jeunes bénévoles a été adopté;
- ✚ Un Sommet consacré aux questions des jeunes a été demandé ; un thème a été proposé et a été ensuite adopté par le Sommet de Kampala en juillet 2010, assorti de la décision de tenir ledit sommet à Malabo en juin 2011.
- ✚ A recommandé la définition de l'Afrique et de la Position africaine commune sur le développement des jeunes et la participation de l'Afrique à la Conférence mondiale de Mexico - Août 2010.

C. LA COMY III – ACTIVITES

- ✚ **Juin 2010: REUNION DU BUREAU DE LA COMY III, à Abuja** (République fédérale du Nigéria): **Objectif principal:** Définition des priorités de l'Afrique et de la Position commune africaine sur le développement des jeunes, menée par le Bureau de la COMY III, avec l'assistance de la Commission de l'UA, de certains autres ministres et de dirigeants du Mouvement de la jeunesse.
- ✚ **Juillet 2010:** Adoption du thème du Sommet sur la jeunesse, de juillet 2011, tel que proposé par la COMY III.
- ✚ **Août 2010:** Une forte délégation africaine de haut niveau (environ 30 ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants des jeunes d'Afrique et la Commission de l'Union africaine), a participé à la Conférence mondiale de Mexico sur les jeunes, et a fortement défendu la Position africaine commune sur les priorités du continent.
- ✚ **Avril 2011 : Dans le cadre de la préparation du Sommet sur les jeunes,** des activités et réunions du pré-Sommet ont été organisées et leurs conclusions ont été adoptées par la réunion du Bureau de la COMY III et ont été présentées au Sommet de Malabo de juin 2011;
- ✚ **Juin 2011 :** Sommet sur l'autonomisation des jeunes, tenu à Malabo. Le Sommet a pris une décision importante sur l'accélération de l'autonomisation et de l'emploi des jeunes pour soutenir le développement de l'Afrique - à mettre rapidement en œuvre à travers des actions concrètes.
- ✚ **Juillet 2011 :** **Le Président du Bureau de la COMY III** a présidé la réunion sur la «Coopération pour le financement du Plan d'action de l'UA pour la Décennie de la jeunesse africaine, organisée par l'Afrique



en marge de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les jeunes, au Siège des Nations Unies à New York.

- ✚ La décision du Sommet est en cours de mise en œuvre et un rapport sera présenté à la COMY IV, sur les résultats et les défis.

C. Quatrième Conférence des Ministres de la jeunesse de l'Union africaine (COMY IV)

En vue de renforcer la mise en œuvre, aux niveaux national et régional dans le cadre de la Décision Assembly/AU/Dec.363 (XVII) du Sommet de Malabo sur "Accélérer l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable », la COMY IV mettra l'accent sur un objectif majeur formulé comme suit:

« AFRIQUE, DEBOUT pour le développement des jeunes »

A cette fin, il faudra accroître la synergie dans les actions, la coordination, le suivi des progrès et mettre à profit l'expertise universitaire et technique sur les jeunes.

La population des jeunes demeure une ressource inexploitée de l'Afrique pour la croissance socio-économique. Tel qu'il a été soutenu par des experts, l'opportunité que peut constituer l'accroissement démographique pour l'Afrique d'ici 2032 peut aussi se transformer en une catastrophe, à moins que l'on ne mette en place de manière consciente un système multidisciplinaire, multisectoriel et intégré qui fait du leadership et de la participation des jeunes un facteur de croissance et de développement de l'Afrique.

Les priorités de développement pour l'Afrique doivent inclure le *changement de paradigmes, de stratégies et de mécanismes* de manière à ce que les interventions aient des impacts durables. Un *changement de paradigmes* suppose que l'on tienne dûment compte de la participation et de l'implication concrète des jeunes. Le *changement de stratégies* nécessite l'utilisation d'une feuille de route commune pour des interventions concrètes en faveur des populations concernées. Le changement de mécanismes nécessite des efforts vigoureux et concertés pour aider les blocs régionaux et les États membres dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports, en renforçant la base des connaissances, et en mettant en place des mécanismes multisectoriels pour la formulation et la mise en œuvre des politiques, avec la participation de tous les acteurs.



Il y a aussi l'aspiration croissante pour *un cadre d'investissement populaire* comme exemple du rôle concret et important des jeunes en tant que source essentielle de capital humain et d'expertise dans tous les pays africains. Contributions de toutes les compétences, secteur des affaires fournissant des services de qualité, innovations dans les différents domaines de connaissances, des analystes et des chercheurs dans les fora et négociations internationales et de jeunes dirigeants politiques participant à la réflexion pour le développement durable.

L'Afrique a défini ses priorités pour le développement et l'autonomisation des jeunes et a demandé aux partenaires au développement de se conformer à ces domaines prioritaires, et de moduler leur discours en matière d'aide sur la performance globale de l'Afrique dans les domaines de la gouvernance, des droits de l'homme, des perspectives commerciales et du développement du capital humain. L'annonce récente par le Secrétaire général des Nations Unies, d'un programme axé sur les jeunes au cours de son mandat 2012 – 2017 nécessite également une collaboration renforcée avec l'Union africaine et sa Commission, et la prise en compte des instruments et cadres adoptés par l'Afrique.

Enfin, le rôle de la Commission en tant qu'organe de coordination, avec pour mandat de faciliter l'adoption d'une approche continentale du développement et de l'autonomisation des jeunes, dépendra des orientations pratiques des régions et l'implication des États membres dans les négociations stratégiques afin de donner une plus grande visibilité au développement des jeunes dans les plans de développement régionaux et nationaux, assortis des ressources nécessaires. La Commission de l'UA doit renforcer son rôle dans la mise en place d'un programme conjoint répondant au mandat intersectoriel envisagé dans la Charte africaine de la jeunesse et le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse et demande aux partenaires de se conformer à ces cadres et politiques. De tels efforts concertés contribueront à l'accélération de la mise en œuvre de la décision du Sommet sur l'autonomisation des jeunes, objectif commun que l'Afrique peut réaliser.

I. OBJECTIF GLOBAL DE LA COMY IV

Compte tenu de ce qui précède, l'objectif global de la quatrième Conférence des Ministres de la jeunesse de l'Union africaine (COMY IV) sera de *faciliter la constitution d'une plate-forme multisectorielle pour discuter et parvenir*



à un consensus non seulement sur les impératifs ci-dessus, mais aussi sur les objectifs spécifiques suivants:

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA COMY IV

La Conférence a pour objectifs spécifiques de :

- ✓ Examiner les actions nécessaires à court, à moyen et à long terme pour mobiliser le soutien financier et technique nécessaire à la réalisation des **priorités à mi-terme de la Décennie de la jeunesse africaine à tous les niveaux** (par exemple le bénévolat des jeunes; le développement des compétences techniques et professionnelles, la création d'emplois à 2% par an, etc.)
- ✓ Examiner et adopter le **plan de mise en œuvre et de mobilisation des ressources pour l'accélération des actions pour l'autonomisation / emplois des jeunes**, avec des orientations et des stratégies spécifiques de renforcement de la collaboration avec les blocs régionaux et les États membres sur le rôle et la responsabilité de la Commission de l'UA dans le renforcement des capacités et le suivi.
- ✓ Adopter le **mécanisme proposé pour renforcer la capacité des États membres, de l'organe continental (UPJ) et des institutions régionales** à s'acquitter de leurs obligations concernant les cadres et politiques adoptés, pour accroître leur responsabilité conformément aux résultats attendus et suivre la réalisation des objectifs fixés dans le Plan décennal d'action de la jeunesse de l'UA (2009 - 2018)
- ✓ Consolider l'engagement de l'Afrique en adoptant un **cadre d'investissement** et mettre à profit l'engagement mondial en faveur du développement des jeunes, avec les partenaires internationaux **finançant** les domaines de **priorités** tels qu'arrêtés par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement.

III. FORMAT PROPOSÉ

La COMY IV se déroulera en trois parties: les activités pré-conférence, les événements parallèles et le programme principal.

- A) Annexe 1 Activités pré-Conférence



- B) Annexe 2 Evénements parallèles (exposition et réunions)
C) Annexe 3 La Conférence elle-même avec séances spéciales sur:

1. *Echange de haut niveau sur le coût des affaires pour les jeunes entrepreneurs en Afrique*
2. *Professionnalisation du travail des jeunes en Afrique*

Dans le cadre de la COMY IV, il sera organisé une table-ronde de haut niveau pour approfondir les discussions sur les sous-thèmes qui seront présentés par 2 panelistes, 20min chacun.

3. *Séances plénières*

Le programme principal de la conférence comprendra deux (2) séances plénières, y compris l'ouverture et la clôture.

Les sessions plénières discuteront des questions clés et des défis et définiront des orientations globales pour relever ces défis. La Conférence formulera les recommandations nécessaires (orientées vers l'action) pour un impact rapide et pour la mise en œuvre à moyen terme des cadres proposés et des décisions prises. La dernière session plénière adoptera le document final élaboré sur la base des propositions et des recommandations faites au cours des discussions.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Exposés, tables rondes et dialogue au cours de la COMY IV:

- Une meilleure compréhension des priorités de l'agenda africain pour l'autonomisation et l'emploi des jeunes et du rôle des parties prenantes ;
- Une meilleure compréhension des besoins et des attentes des jeunes en affaires, ainsi que des tendances et des enjeux de l'entrepreneuriat et l'auto emploi ;



- Un soutien accru à tous les niveaux à la mise en œuvre de l'Agenda prioritaire de l'Afrique pour le développement et l'autonomisation des jeunes ;
- Plan de mise en œuvre adopté pour l'accélération des actions en faveur de l'autonomisation et de l'emploi des jeunes ;
- Mécanisme adopté pour le renforcement des capacités des États membres, de l'UPJ et des CER pour la réalisation des objectifs fixés ;
- Capacité renforcée de la Commission de l'UA à mobiliser les partenaires internationaux et à établir des alliances stratégiques pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA de la Décennie de la jeunesse africaine et du cadre d'assistance/investissement pour le développement.